

LE BENELUX EN 2025



#BeneLUX2025

Présidence luxembourgeoise
du Comité de Ministres

Luxemburgs Voorzitterschap
van het Comité van Ministers

RÉSULTATS ET TEMPS FORTS DE LA COOPÉRATION BENELUX EN 2025

PRÉSIDENTE LUXEMBOURGEOISE

En 2025, le Luxembourg a assuré la présidence du Comité de Ministres Benelux. Les priorités de la présidence portaient sur le progrès et la prospérité par l'intégration et l'innovation, la promotion de la collaboration avec les régions voisines et la protection des citoyens et la sécurité. Le Luxembourg a joué un rôle actif et prépondérant au sein de la coopération Benelux et la mise en œuvre de ces priorités. Cela s'est traduit, entre autres, par une journée Benelux des PME, une table ronde sur la stratégie (européenne) pour le marché unique et une conférence sur l'inclusion numérique. Dans le cadre du renforcement de la lutte contre la criminalité, la présidence a organisé une conférence sur l'approche administrative et intégrale. Par ailleurs, en matière de résilience, un atelier dans le domaine de la gestion de crise, une journée thématique sur la gestion de l'eau et un exercice sur une « crise électrique » entre les pays Benelux, la France, l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse ont été organisés.

La Journée du Benelux du 5 septembre a été célébrée lors d'un événement public sur la Place d'Armes à Luxembourg-Ville, en présence du ministre Xavier Bettel. Cette journée était placée sous le signe des 65 ans de libre circulation des personnes au sein du Benelux.



SÉCURITÉ

Coopération policière et lutte contre la criminalité :

- Poursuite de la mise en œuvre du Traité de Police Benelux permettant de multiplier et d'améliorer les possibilités d'échanges de données transfrontalières entre la Belgique et les Pays-Bas. Elle s'est notamment concrétisée par un accès direct aux bases de données respectives au sein du poste de police commun de Baarle-Hertog/Baarle-Nassau, lors de patrouilles mixtes et de contrôles conjoints, ainsi que par l'échange de listes de référence destinées aux caméras ANPR. En outre, une coopération a été initiée qui doit, à terme, permettre la consultation directe des registres de population et d'autres registres publics, ainsi que l'exercice de compétences d'investigation transfrontalières.
- Mise en œuvre de plusieurs contrôles de police conjoints, tels que l'opération « Open Skies », à laquelle huit pays ont participé, et les opérations « Étoile » contre le trafic de stupéfiants dans le cadre de la concertation Hazeldonk.
- Organisation d'une conférence sur l'approche intégrale et administrative de la criminalité organisée. Les conclusions et les recommandations qui en ont découlé constituent la base de la poursuite de la coopération en la matière.



Résilience et gestion de crise :

- Organisation de deux ateliers, l'un sur la communication de crise dans un contexte de résilience sociétale, et l'autre sur la résilience de la démocratie, de l'État de droit et de la gouvernance. L'échange de connaissances et les enseignements tirés de ces occasions ont donné des impulsions à la coopération Benelux et aux politiques futures des pays.
- Participation du Benelux aux réunions du réseau des directeurs généraux des centres de crise européens.

Fraude sociale :

- Finalisation des négociations sur le Traité Benelux pour l'amélioration et le renforcement de la coopération transfrontalière dans le domaine de la lutte contre les fraudes sociales et les erreurs en matière de sécurité sociale, de protection de la santé et de la sécurité au travail et des conditions de travail décentes, ainsi que l'adoption définitive des textes du traité.

Asile et migration :

- Signature d'accords de réadmission et d'exemption de visa pour les titulaires de passeports diplomatiques et de service avec le Suriname, le Belize et le Kirghizstan.



MARCHÉ INTÉRIEUR ET ÉCONOMIE

Marché intérieur :

- Poursuite de la coopération autour des PME, avec un accent particulier sur la réduction des charges administratives, les marchés publics et la transmission d'entreprises. L'implication des représentants des PME des pays Benelux a été renforcée.
- Relance de la coopération pour promouvoir les marchés publics transfrontaliers et la participation des PME à ceux-ci.
- Lancement de la coopération Benelux axée sur l'amélioration des « indicateurs de performance clés » de la Commission européenne pour le marché unique.
- Envoi d'un courrier commun dans lequel les pays Benelux demandent à la Commission européenne de proposer des mesures législatives ciblées contre les restrictions territoriales de l'offre.

Transports :

- Adoption d'une position commune sur les « véhicules électriques légers » (LEV) dans le cadre de l'élaboration de la politique européenne.
- Prolongation du projet pilote intra-Benelux sur la lettre de voiture numérique.
- Élaboration d'une position commune appelant à une approche européenne uniforme en matière d'enregistrement des identifiants pour l'e-mobilité (IDRO).
- Détermination d'une position commune sur la prévention du vol de vélos lors de la journée Benelux du vélo, en vue de créer une synergie claire entre les domaines politiques du transport, de la sécurité et de la durabilité.

Reconnaissance des diplômes :

- Élaboration de plans d'action pour faciliter la reconnaissance des qualifications professionnelles et des qualifications donnant accès à l'enseignement supérieur afin de promouvoir la mobilité des travailleurs et des étudiants.
- Dépôt par la Pologne d'une demande officielle d'adhésion au traité multilatéral avec les États baltes sur la reconnaissance automatique des diplômes d'enseignement supérieur.



Agenda numérique :

- Renforcement de la coopération Benelux dans le domaine de l'agenda numérique, avec un accent sur l'intelligence artificielle, l'identité en ligne et l'inclusion numérique.

Agriculture :

- Organisation d'une conférence sur l'agriculture durable, soutenue par un échange thématique entre les pays Benelux, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Commission européenne



DURABILITÉ

Énergie et transition énergétique :

- Exercice pentalatéral entre les pays Benelux, la France, l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse autour d'une crise électrique.
- Réunion stratégique des directeurs généraux sur les infrastructures énergétiques transfrontalières dans le cadre du 20^e anniversaire de la coopération Penta.
- Rencontre ministérielle de la coopération énergétique de la mer du Nord (NSEC), axée sur le renforcement de la coopération en matière d'énergie éolienne en mer et sur les modèles de financement pour les projets hybrides d'énergie éolienne en mer.
- Promotion du rôle du Benelux dans le futur réseau européen de l'hydrogène, grâce à un atelier organisé lors du Sommet mondial de l'hydrogène à Rotterdam.



Nature et biodiversité :

- Sensibilisation des jeunes lors d'un séminaire sur l'éducation relative à l'environnement au Luxembourg.
- Signature d'une décision du Comité de Ministres Benelux actualisant la liste des moyens de chasse autorisés.

Gestion de l'eau :

- Renforcement de la résilience de la région Benelux+ face aux crises liées à l'eau via la réalisation de tests de résistance transfrontaliers et à la simulation de scénarios d'inondation.

Aviation durable :

- Signature d'une recommandation sur l'aviation durable visant les innovations relative à l'aviation sans émissions, notamment par le biais d'études conjointes, de l'élaboration d'une feuille de route Benelux et de l'exploration des possibilités de vols d'essai.



© Sacha Goldschmit

COOPÉRATION AVEC LES RÉGIONS VOISINES

- Poursuite et approfondissement de la coopération avec la Rhénanie-du-Nord – Westphalie (RNW), notamment dans les domaines de la police et de la justice, de la gestion des crises, de l'aviation durable, de la gestion de l'eau, de l'énergie, de la politique du vélo et de la reconnaissance des diplômes dans l'enseignement secondaire ; nouvelle participation du ministre-président de RNW au sommet Benelux.
- Signature d'un plan d'action pour renforcer la coopération entre le Benelux et les Hauts-de-France, notamment sur des thèmes tels que la transition énergétique, les transports, la mobilité, l'éducation et le marché du travail ; participation du vice-président des Hauts-de-France au sommet Benelux.
- Coopération renforcée avec les partenaires et les parties prenantes de la Grande Région, concernant notamment l'accès aux soins de santé dans les zones frontalières.



CÉLÉBRATION ET ÉTAPES IMPORTANTES

- Déclaration des Premiers ministres lors du sommet Benelux (10 septembre) confirmant leur engagement commun à renforcer la coopération au sein du Benelux et au niveau européen.
- Dévoilement d'une plaque commémorative à la Maison du Benelux pour marquer le 40^e anniversaire de l'accord de Schengen, négocié dans le bâtiment du Secrétariat général.
- Deuxième journée officielle du Benelux célébrée au Luxembourg le 5 septembre et placée sous le signe des 65 ans de libre circulation des personnes au sein du Benelux.



Retrouvez plus d'informations sur les événements et les consultations stratégiques de 2025 via ce lien.